

Plan directeur du campus de la montagne Université de Montréal

Commentaires de Daniel Chartier, architecte paysagiste
déposés à l'OCPM le 19 mars 2021

Mise en situation paysagère, historique et fonctionnelle

L'OCPM tient actuellement une consultation sur le Plan directeur du campus de la montagne de l'Université de Montréal, un lieu extrêmement important pour les Montréalais, l'image du mont Royal, l'accessibilité à la montagne ou le rayonnement international de Montréal, du Québec.

Le rôle crucial de l'Université de Montréal dans l'image de marque du mont Royal

Le campus de la montagne est perceptible à des dizaines de km à la ronde, incluant depuis l'autoroute des Laurentides ou l'Ouest de l'île de Montréal. Ce campus participe de façon marquante à la signature du mont Royal dans le paysage montréalais. Toute intervention sur la volumétrie des bâtiments ou sur les aménagements à flanc de montagne est susceptible de modifier cette signature visuelle.

Le nécessaire bilan des actions menées depuis 1995

Le nouveau Plan directeur remplacera celui adopté en 1995. Depuis 25 ans, plusieurs gestes contredisant la volonté de développement pavillonnaire et de consolidation de la coulée verte ont été posés. Un véritable post mortem de ces décennies de transformation s'impose pour comprendre comment de pieuses intentions ont pu se perdre dans le cadre de grands projets de construction ou d'interventions sur le terrain.

Une vision réductrice du processus

Ce nouveau Plan directeur et surtout les documents présentés par l'arrondissement CDN-NDG semblent d'abord répondre aux impératifs administratifs de l'Arrondissement CDN-NDG. On sent une sincère volonté de verdir le campus, de respecter les patrimoines et d'innover. Malheureusement, cette démarche échoue un objectif plus ambitieux, celle d'optimiser la reconnexion de ce campus avec la montagne et avec son environnement urbain. Cette démarche ne réussit pas non plus à reconnecter optimalement les différentes parties du campus séparées depuis les années 60 par le chemin de la Rampe, un ouvrage de voirie surdimensionné et brutal.

La nécessité de reconnecter avec la vision originale, celle de l'Université de la Montagne

Le document principal n'analyse pas suffisamment les racines historiques du campus de la montagne, tel que l'avait imaginé Ernest Cormier, ainsi que les pistes de solutions que ce dernier avait élaborées, particulièrement en ce qui concerne la consolidation du cœur du campus, face au pavillon principal.

La vision de Ernest Cormier a été balayée par le tout à l'automobile imposé par la firme Lahaie Ouellet, une vision qui persiste encore globalement et dont l'Université cherche à réduire les effets les plus néfastes.

Malheureusement, le processus actuel ne remet pas en question la pertinence ou la forme certaines infrastructures véhiculaires qui segmentent le campus en sous-unités mal reliées, particulièrement la partie supérieure du chemin de la Rampe.

Une avalanche de gestes ponctuels qui finissent par générer des impacts majeurs

Depuis des décennies, l'Université de Montréal cherche à remplacer des stationnements en surface par de nouveaux bâtiments. Cette tentative automatique de construire des bâtiments dans les stationnements est une approche simpliste qui néglige l'examen minutieux tant les enjeux de paysage, que ceux d'écologie, de fonctionnalité ou de circulation. Le plan directeur actuel élimine plusieurs des pires localisations préalablement autorisées. C'est une bonne chose. Ceci dit, certaines localisations dans les stationnements ou en surhauteur, dommageables pour la signature du mont Royal dans le paysage Montréalais, persistent dans ce plan directeur alors qu'elles devraient être éliminées.

En projetant la construction de ces surhauteurs ou de nouveaux bâtiments qui auront des impacts négatifs significatifs sur la relation entre la silhouette de l'Université de Montréal et la présence du mont Royal dans le paysage métropolitain, le Plan directeur ne respecte pas l'esprit de l'Atlas du paysage du Mont-Royal.

Une vision innovatrice pour créer une véritable Université de la Montagne

Le Plan directeur doit analyser et proposer des façons imaginatives, volontaristes, innovatrices d'améliorer la qualité globale de l'Université de Montréal et sa relation emblématique avec la montagne.

Le Plan directeur doit être plus ambitieux, plus volontaire, tant au niveau de l'élimination progressive de bâtiments de faible qualité architecturale et nuisibles à l'organisation globale de l'espace (pavillon des immeubles ou lien CEPSUM – Stade d'hier, par exemple), ou d'infrastructures surdimensionnées, (partie supérieure du chemin de la Rampe).

L'élimination de certains bâtiments ou infrastructures moins intéressants, combinée à l'utilisation des dénivellations, offrirait la possibilité de

- construire des bâtiments enfouis couverts de places publiques et de zones verdoyantes,
- aménager des places publiques intérieures lumineuses;
- créer un réseau piétonnier de très grande qualité tant en surface, que sous terre tant à l'avant qu'à l'arrière du pavillon principal.

Planification et gestion coordonnées avec Montréal de ce campus arrimé au parc des hauteurs

Finalement, le Plan directeur ne développe pas assez l'importance d'un planification conjointe avec la Ville de Montréal, de façon à développer la complémentarité écologique et fonctionnelle du campus de la montagne et du parc créé sur les hauteurs d'Outremont.

Par exemple, dans la moitié est du campus, la gestion des eaux de surface est tributaire des volumes relâchés depuis le parc. Si la Ville de Montréal modifie l'écoulement des eaux ou accentue la capacité de rétention de certains milieux d'intérêt sur les hauteurs de la montagne, les débits d'eau sur le campus varieront.

De même, certains habitats particuliers se trouvent tant sur les terrains du parc que sur des parties du campus, coulée verte, parois rocheuses... L'expertise exceptionnelle de l'Université de Montréal en sciences naturelles et en pratiques innovantes doit être combinée à celle de la Ville de Montréal, non moins respectable pour développer des stratégies globales de gestion du territoire pour maximiser les valeurs écologiques et paysagères des milieux naturels et faciliter leur découverte respectueuse par la population universitaire, les Montréalais et même les visiteurs occasionnels.

Marchabilité

Le réseau piétonnier existant ressemble à une courtepoinde de gestes posés les uns à côté des autres, sans cohérence de style ou de fonctionnement. Ce phénomène est particulièrement perceptible entre l'avenue Édouard-Montpetit et les bâtiments qui lui font face, situés à une certaine distance. Chaque bâtiment a son accès particulier, généralement connecté de façon bancale au bâtiment voisin.

Le Plan directeur reconnaît cette déficience. Il prévoit une série d'actions complémentaires intéressantes pour consolider le principal axe de circulation piétonnier extérieur, le long du chemin de la Tour et de ses prolongements. Les espaces devant le stade d'hiver et le CEPSUM seront reconfigurés pour intégrer une place publique, c'est très bien.

Cette reconfiguration doit viser l'ensemble des aménagements longeant la rue Édouard-Montpetit entre les deux stations de métro.

Modifications requises au Plan directeur

Élimination de structures et bâtiment de peu intérêt

- Passerelle aérienne, entre CEPSUM et le stade d'hiver, qui masque la perspective vers la montagne depuis la rue Édouard-Montpetit;
- Partie supérieure du chemin de la Rampe à l'arrière du pavillon principal afin de permettre la réhabilitation de la zone entre le pavillon principal, Polytechnique et le centre de recherche en aérospatiale;
- Édifice de la direction des immeubles, voisin du chemin de la Rampe entouré de territoires inhospitaliers à l'arrière du pavillon principal, un ensemble à réorganiser / redévelopper de façon plus élégante, plus fonctionnelle et plus dense, une opération qui pourrait se faire sans perturber la silhouette de la montagne ni créer d'impacts depuis le cimetière adjacent ou l'Oratoire Saint-Joseph.

Refus catégorique de construire en des lieux qui occulteraient encore plus la silhouette de la montagne.

- Nouveau pavillon de Polytechnique à l'est du pavillon actuel
- Surhauteur importante du CEPSUM (cependant, un verdissement des toits et une surhauteur modeste à l'arrière, ainsi qu'une surhauteur du côté Ouest seraient acceptables pour mieux intégrer ce bâtiment dans l'axe de vie du campus et faciliter les déplacements vers et depuis le parc sur le sommet d'Outremont
- Nouveau pavillon à l'est de Vincent d'Indy

Permission de construire en des lieux qui sont très peu perceptibles au pourtour de l'UdeM

- Espace vacant à l'arrière de Polytechnique
- Espace à l'arrière du pavillon Samuel-Bronfman, à proximité du pavillon Marcelle et Jean Coutu, agrandissement qui permettrait d'éliminer les débarcadères de part et d'autre du chemin de la Tour et de les déplacer dans la nouvelle annexe. L'opération permettrait de créer un déambulateur agréable pour les piétons et cyclistes aux abords du chemin de la Tour
- Pavillon des immeubles, surface plus petite, mais plus d'étages
- Utilisation des dénivellations pour insérer des bâtiments à demi enfouis
 - a) devant le pavillon principal
 - b) côté Est du Stade d'hiver
 - c) autres lieux à définir

Agrandissement formel des limites du parc sur le sommet d'Outremont

- Inclusion des parois rocheuses et des aires humides derrière le CEPsum; Agrandissement et consolidation écologique (pour cela il faut absolument refuser la modification de zonage qui permettrait de construire un stationnement souterrain jusqu'à la limite de cette paroi rocheuse;
- Inclusion de la coulée verte jusqu'au bois Édouard-Montpetit;
- Versement à ce parc d'importance métropolitaine de certains terrains entourant Vincent d'Indy ou à proximité du 1420 Mont-Royal, création de belvédères surplombant le réservoir Bellingham.

Interfaces et services complémentaires avec le parc sur le sommet d'Outremont

- Intervention sur le dessus et du côté ouest du CEPsum pour offrir des services destinés tant aux étudiants et aux camps d'été qu'à la clientèle de ce parc;
- Interventions complémentaires au pourtour ou dans Polytechnique pour offrir des services destinés tant aux étudiants et aux camps d'été qu'à la clientèle de ce parc;

Conclusion

La consultation a été essentiellement présentée comme une façon d'entériner ou non la modification d'une série de règlements, plutôt que le développement d'une véritable vision à long terme d'un campus tirant pleinement parti de son ancrage avec la montagne et permettant une meilleure interface avec la communauté montréalaise.

Tous devraient inviter tant la Ville que l'UdeM à prendre un peu de hauteur et d'audace pour que, tant le campus que le parc sur le Sommet d'Outremont soient mieux interconnectés et retrouvent l'esprit original de l'Université de la Montagne qui prévalait lors de la création de ce lieu de savoir identitaire.